

Violences conjugales : pourquoi autant d'homicides ?

Rencontre. Béatrice Bertrand est directrice du Centre sur les droits des femmes.

L'artiste Muriel Robin et de nombreuses personnalités s'engagent contre les violences conjugales. Il y a cet appel adressé au chef de l'État : « Sauvons celles qui sont encore vivantes. » Et puis, hier soir, sur TFI, ce film *Jacqueline Sauvage, c'était lui ou moi* avec Muriel Robin.

Une femme meurt tous les trois jours en France sous les coups de son conjoint. Malgré de multiples campagnes publiques mises en place, rien ne change. Béatrice Bertrand, quelle est votre réaction ?

Oui, il n'y a malheureusement rien de nouveau. En 2016, 123 femmes sont décédées sous les coups de leur conjoint en France. Les chiffres sont quasiment les mêmes en 2017. Malgré un dispositif de grande ampleur, la société fait preuve d'indifférence. De la même manière, je le vois dans la presse. Les journalistes parlent de drame de la rupture amoureuse, pas de meurtre, ni d'assassinat.

Qu'en est-il dans le Gard ?

Il y a eu Laurie, assassinée en janvier 2018 près de Carré d'Art à Nîmes. Elle voulait quitter son compagnon qui l'a frappée de six coups de couteau avant de l'emmener à l'hôpital. Elle laisse une fillette âgée de 5 ans. En juillet dernier, à Saint-Christol-lez-Alès, un homme a tué sa femme qui l'avait quitté.

Au Cidff (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), nous avons accompagné cette femme qui avait deux enfants. Elle avait été hébergée dans l'urgence et avait été suivie par des associations. Elle avait témoigné, s'était



■ Béatrice Bertrand organise le mardi 20 novembre un colloque sur les homicides conjugaux.

reconstruite...

Pourquoi autant d'homicides ?

Alexia Delbreil, médecin légiste au CHU de Poitiers a réalisé la première étude d'ampleur sur ces crimes. Pour elle, ces meurtres ne sont pas une fatalité et fonctionnent selon un schéma précis. Dans sept cas sur dix, la rupture est l'élément déclencheur. Il y a aussi un pic au moment des droits de visite.

MeToo a changé quelque chose ?

Cela a libéré la parole des femmes. Il y a eu une augmentation de 30 % des plaintes au niveau national. Dans le Gard, des femmes osent franchir la porte des associations. Nous aussi, nous recevons plus de monde. Les femmes ont moins honte...

Dans le Gard, aujourd'hui, les femmes victimes de

violences conjugales ont-elles des difficultés pour déposer plainte ?

En France, 14 % des femmes victimes de violences conjugales déposent plainte. Dans notre département, des femmes témoignent de difficultés lorsqu'elles souhaitent enregistrer leur plainte au commissariat. Nous avons donc créé un livret "Porter une plainte est un droit qui ne peut être refusé, que vous ayez ou non un certificat médical".

Depuis 23 ans, vous travaillez dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Quel est aujourd'hui votre regard ?

Cela touche tous les milieux sociaux. Et les très jeunes, aussi. Au moment de la première grossesse. Je vois aussi une aggravation dans le discours des jeunes sur le statut de la femme. Empiler les lois ne sert

rien s'il n'y a pas un travail de fond mené sur l'éducation. C'est pour ces raisons-là que nous intervenons dans les collèges, les lycées et auprès des jeunes. Il faut changer l'éducation de nos enfants.

CATHY ROCHER
crocher@midilibre.com

Un colloque le 20 novembre

Le 20 novembre, à l'Atria, le Cidff du Gard organise un colloque à destination des professionnels. Le thème : homicides conjugaux, quand l'amour finit en salle d'autopsie. Parmi les intervenants, Alexia Delbreil mais encore des Québécois. En 10 ans, le Québec a réussi à diminuer de moitié les homicides conjugaux.